

[Brouillon d'une lettre d'Antoine Bourdelle à Aman-Jean]¹

*permettez moi camarades d'étudier
avec vous les lois de notre formation
nouvelle.*

*Lois que je crois ~~de toute~~
d'importance capitale.*

*<nous pensons tous>Je crois <bien>que notre salon ne peut
être et [grandir] que par un choix sévère choix
par nous, des exposants <et choix par chaque exposant
d[e] ses envois.>*

*Je voudrais que nous examinions
si, vous allez vous donner le droit
d'envoyer chacun deux Toiles =
afin de mieux vous manifester
chacun. et cela emplit déjà
la place dont nous disposons
ou bien si pour laisser
des places aux participants
nouveaux – vous
n'enverrez chacun que deux
Toiles.*

*<14 Avril
Rue de Lille 19
mme Tinayre
6 heures>*

¹ Ce feuillet était dans une pochette plastique portant sur l'étiquette AMAN-JEAN. Le début de la lettre semble indiquer toutefois que Bourdelle s'adresse ici, plus largement, aux membres du comité du salon des Tuileries dont le peintre Aman-Jean est vice-président.